

PROJET PÉDAGOGIQUE DU SITE DES ALLUES



Sommaire

— LE TERRITOIRE	4
Un territoire de montagne à vocation touristique	4
Le secteur enfance-jeunesse en chiffres	4
Atouts : un territoire riche	5
Contraintes: un territoire saisonnier	5
— L'ORGANISATEUR	5
Compétences et structuration de Val Vanoise	5
Rôle de l'organisateur	6
Les services de la Direction de l'enfance	7
— LE SITE DES ALLUES	8
L'accueil avant et après l'école	8
La pause méridienne	8
L'accueil le mercredi et pendant les vacances	9
Les séjours	9
— L'ÉQUIPE ET LES PARTENAIRES	10
Le directeur et son adjoint	10
Les animateurs	10
Organigramme	11
Les diplômés et les formations	11
Les partenaires	12
— LES LOCAUX	12
Des locaux mutualisés	12
Des locaux déclarés	13
— LE DÉROULEMENT	13
Fonctionnement annuel	13
Inscriptions	13
Communication familles	13
Réunions d'équipe	14



Fonctionnement quotidien	14
Accueils périscolaires	14
Pauses méridiennes	14
Ecole des Allues	14
Ecole de Méribel	15
Accueils extrascolaires mercredis et vacances	16
Répartition par groupe d'âges	16
Journée type	16
Les 9-11 ans "les LPA" des trois ALSH regroupés pendant les vacances	17
Projets	17
Sorties exceptionnelles	17
Intercentres	17
Passerelles crèches / accueils de loisirs	17
Passerelles 9-11 ans / accueil Ados	17
Carnaval	18
Fête des familles	18
Fête de fin d'année	18
— LES INTENTIONS ÉDUCATIVES	18
Conformité au projet éducatif	18
Les besoins éducatifs du public accueilli	18
Les enfants de 3 à 5 ans	18
Les enfants de 6 à 11 ans	19
Les enfants de Méribel-Les Allues	19
L'accueil des enfants aux besoins spécifiques	19
Les valeurs	20
Les objectifs pédagogiques spécifiques à la structure	20
La mise en oeuvre des objectifs du projet éducatif	21
— ANNEXES	27
Annexe 1 : Trombinoscope de l'équipe	27
Annexe 2 : Les fonctions de l'animateur	28



— LE TERRITOIRE

Un territoire de montagne à vocation touristique

Val Vanoise est située dans la vallée de la Tarentaise. Sa superficie de 400 km² comprend 97 % d'espaces naturels dont une partie du parc national de la Vanoise. Ses 9 503 habitants sont répartis sur 9 communes. Les distances sont accentuées par les routes de montagne, particulièrement en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Ces caractéristiques de montagne en ont fait un territoire idéal pour le développement des sports d'hiver. En saison d'hiver, ces communes augmentent leur population de façon exponentielle, la commune de Courchevel passe notamment de 2 000 habitants à l'année à 30 000 habitants en saison d'hiver.

Cet accroissement démographique impacte le fonctionnement des services et notamment de la Communauté de communes qui doit procéder à de vastes recrutements saisonniers pour assurer la collecte des déchets, l'ouverture des crèches saisonnières et l'accueil des enfants saisonniers dans les structures classiques (accueils périscolaires, extra scolaires, crèches ouvertes à l'année, transports scolaires). Cet effet saisonnier se constate également l'été mais dans une moindre mesure.

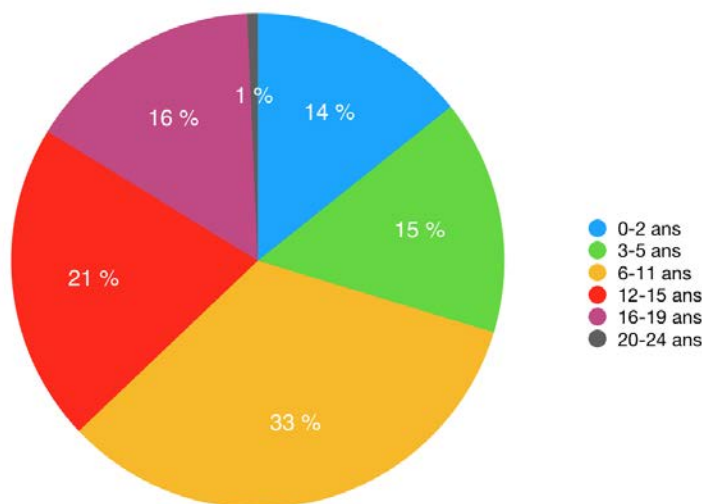
La population touristique fréquentant ces stations de sport d'hiver est aisée voire très aisée. Beaucoup d'anglais se sont ainsi installés sur le territoire afin de faire commerce dans le tourisme. Conséquence de ces phénomènes, les prix des logements ont flambé et il est peu aisé pour les nouveaux arrivants ou jeunes ménages d'accéder à la propriété et au parc locatif.

Le secteur enfance-jeunesse en chiffres

Le secteur enfance-jeunesse en chiffres

Tranche d'âge	Nombre
0-2 ans	228
3-5 ans	245
6-11 ans	530
12-15 ans	332
16-19 ans	248
20-24 ans	11

Total 0-6 ans	473
Total 6- 25 ans	1121



Photographie chiffrée du territoire

14 établissements scolaires : 1 collège, 9 écoles primaires, 2 écoles élémentaires, 2 écoles maternelles

7 crèches : 5 Établissements Multi-Accueils, 2 Micro-Crèches

3 accueils de loisirs

1 accueil ados



Atouts: un territoire riche

De grands espaces naturels et de nombreuses infrastructures

L'accueil de loisirs est situé à proximité d'espaces naturels de montagne. Le territoire est riche en équipements sportifs (base de loisirs, stade, terrain de foot et tennis), ainsi en infrastructures culturelles (bibliothèque, médiathèques, cinémas).

Des moyens financiers

Les communes du territoire (principalement Courchevel et les Allues) ont des moyens financiers importants. La part budgétaire de la Communauté de communes allouée aux accueils de loisirs est très confortable et permet notamment l'intervention de prestataires, l'organisation de séjours et l'émergence de projets.

Contraintes: un territoire saisonnier

La saisonnalité

Le public accueilli est exigeant. Le rythme des familles est très marqué durant la saison d'hiver ce qui engendre une forte hausse des effectifs durant les saisons, principalement l'hiver.

La place importante des club sportifs

Les enfants sont très sollicités, fatigués durant la période hivernale. La pratique intensive du ski en compétition développe chez eux un esprit de compétition très marqué.

Difficultés de recruter des animateurs

Les loyers sont très élevés, il est donc difficile de s'installer sur le territoire.

— L'ORGANISATEUR

La Communauté de communes Val Vanoise a été créée par arrêté préfectoral le 1^{er} janvier 2014 sur les bases du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Bozel Val Vanoise. Située en Savoie (73), dans la Vallée de la Tarentaise, en région Auvergne-Rhône-Alpes, elle est composée de 9 communes membres :

Bozel	2015 habitants
Brides-les-Bains	529 habitants
Champagny-en-Vanoise	624 habitants
Courchevel	2430 habitants
Feissons-sur-Salins	196 habitants
Les Allues	1829 habitants
Montagny	688 habitants
Planay	424 habitants
Pralognan-la-Vanoise	768 habitants
TOTAL	9503 habitants

Compétences et structuration de Val Vanoise

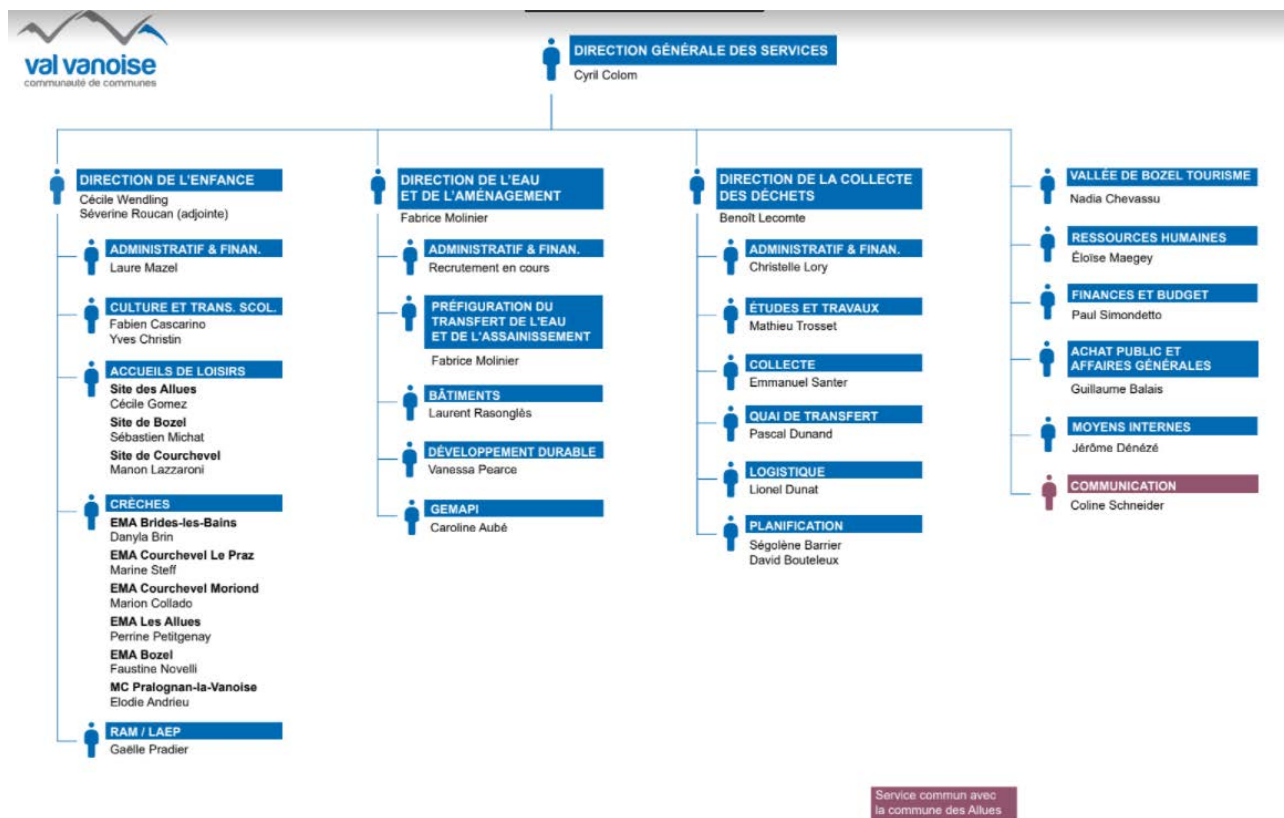
Comme tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, les compétences de Val Vanoise sont divisées en compétences obligatoires et facultatives.

Les compétences enfance-jeunesse relèvent d'une politique volontariste des élus car il s'agit de compétences facultatives.



Pour permettre à toutes les familles d'avoir des services de proximité (périscolaires et extrascolaires), le service enfance est divisé en trois sites : Bozel, Courchevel, Les Allues,.

La collectivité compte 133 agents (soit une centaine d'Équivalents Temps Plein) dont 78 agents (soit 71 Équivalents Temps Plein) au sein de la direction de l'enfance. Ces effectifs se voient augmentés lors de recrutements saisonniers (68 agents supplémentaires en saison d'hiver).



Rôle de l'organisateur

Val Vanoise est l'organisateur des accueils péri et extrascolaires et assure à ce titre deux 2 fonctions principales:

- une fonction politique

Les élus de la Communauté de communes votent les budgets. Ils définissent également la politique Enfance du territoire notamment en validant le projet éducatif ainsi que les grands projets en commission enfance sous l'égide du Vice-Président délégué à l'Enfance.

- une fonction administrative

L'organisateur centralise les inscriptions de tous les sites par le biais d'un dossier en ligne et d'un portail familles; l'organisateur procède également aux facturations. Il est l'employeur des directeurs et des animateurs.

Les services de la Direction de l'enfance

La direction de l'enfance intervient dans différents domaines :

- **La petite enfance**
 - 6 crèches
 - 1 Relais d'Assistants Maternels (RAM)



1 Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP)

- **La jeunesse**

Les Rendez-Vous Ados
L'accueil ados pendant les vacances
Les permanences au collège
Les bourses BAFA pour les 17 -25 ans

- **Les séjours enfance - jeunesse**

- **Les animations socioculturelles**

Le partenariat avec l'Ecole des Arts
Les Rendez-vous culturels en Val Vanoise
Les autres animations
La Fête des familles

- **Les transports scolaires**

- **L'enfance**

Les interventions en anglais dans les écoles
Les accueils péri et extrascolaires répartis en 3 sites :

	Site de Courchevel	Site de Bozel	Site des Allues
Périscolaires matin et soir	Ecoles maternelle et élémentaire Praz	Ecoles maternelle et élémentaire Bozel	Ecole primaire des Allues
	Ecole primaire de 1850	Ecole primaire de Champagny-en-Vanoise	Ecole primaire de Méribel
		Ecole primaire de Pralognan-la-Vanoise	Ecole primaire de Brides-les-Bains
		Ecole primaire du Villard du Planay	
		Ecole primaire de Montagny	
		Ecole primaire de Feissons sur Salins	
Pauses méridiennes	Ecoles maternelle et élémentaire Praz	Ecole primaire de Pralognan	
	Ecole primaire 1850	Ecole primaire de Montagny	
		Ecole primaire du Villard du Planay	
		Ecole primaire de	



		Feissons sur Salins	
Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires	Ecoles maternelle et élémentaire Praz	Ecoles maternelle et élémentaire Bozel	Ecole primaire des Allues

— LE SITE DES ALLUES

La commune des Allues est dotée de 3 écoles :

- Ecole de Méribel (de la petite section au CM2)
- Ecole des Allues (de la petite section au CM2)
- Ecole de Brides-les-Bains (de la section au CM2)

Le site des Allues propose différents types d'accueil : avant/après l'école, accueil les mercredis et pendant les vacances. Par ailleurs, le site organise des séjours au printemps et en été.

L'accueil avant et après l'école

Les accueils avant et après l'école se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. L'accueil des enfants est organisé dans l'école où ils suivent leur scolarité.

	Matin		Soir	
	Horaires	Effectifs max	Horaires	Effectifs max
Ecole de Méribel	7h30-8h35	10	16h30-18h30	20
Ecole des Allues	7h30-8h30	10	16h15-18h30	30
Ecole de Brides-les-Bains	7h30-8h30	10	16h30-18h30	20

La pause méridienne

La pause méridienne se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire selon les horaires définis par les Conseils d'école. Les repas sont fournis par la cuisine centrale de la commune des Allues.

À l'école primaire des Allues, les enfants sont accueillis en deux services. Après le déjeuner, les enfants peuvent participer à des activités (manuelles, sportives, d'expression, ludiques) proposées par les animateurs. Ils doivent pour cela s'y inscrire chaque lundi matin pour la semaine.



Ecoles	Heures pause méridienne	Horaires repas	Effectifs max
Les Allues - 1er service (des PS/MS/GS/CE2)	11h45-13h30	11h45-12h30	36 hors saison (9 hiver)
Les Allues - 2ème service (des CP/CE1/CM)		12h30-13h30	35 hors saison (9 hiver)
Méribel (PS + MS + GS)	11h45-13h30	11h45-12h45	18 hors saison (24 l'hiver)
Méribel (du CP au CM2)		12h10-13h	41 hors saison (45 l'hiver)

L'accueil le mercredi et pendant les vacances

L'accueil du mercredi en période scolaire et pendant les vacances se déroule entre 7h30 et 18h30 dans les locaux de l'école des Allues. Les enfants fréquentant les écoles de Méribel-les Allues sont affectés à l'accueil de loisirs des Allues. Cependant, sur simple demande, les enfants des autres communes peuvent être inscrits sur le site des Allues. L'accueil de loisirs des Allues est ouvert toutes les vacances scolaires, à l'exception de la dernière semaine des vacances d'été et de la deuxième semaine des vacances d'automne.

Les séjours

Durant les vacances scolaires, des séjours sont organisés par tranche d'âge avec des lieux géographiques et des thématiques différents. Ces séjours ont pour objectif de faire vivre aux enfants, pour la première fois pour la majeure partie d'entre eux, quelques jours en collectivité sans leurs parents et ainsi les faire grandir.

	Vacances d'Automne	Vacances de Printemps	Vacances d'Été
3-5 ans	-	-	2 mini-séjours*
6-11 ans	-	1 séjour	3 séjours**
12-17 ans	Séjour solidaire	À la découverte d'une ville européenne	2 Séjours dont 1 itinérant

* chaque mini-séjour est organisé sur un lieu différent et à proximité du territoire (environ 2 heures de trajet). La durée du séjour est de 2 jours pour l'un et de 3 jours pour l'autre.

** Vacances d'été: un séjour 6-8 ans, un séjour 6-11 ans et un séjour 9-11 ans

— L'ÉQUIPE ET LES PARTENAIRES



Le directeur et son adjoint

Les **responsables enfance**, en charge de la direction des accueils de loisirs, assurent le management des ressources humaines (encadrement, recrutement, évaluation, plannings de travail), la mise en oeuvre des enjeux pédagogiques (rédaction et animation d'un projet pédagogique, harmonisation des pratiques), la relation aux familles (accueil individualisé, accompagnement à la parentalité, organisation de temps conviviaux), la gestion du budget (élaboration et suivi), et le bon fonctionnement des services (application de la réglementation, suivi des inscriptions, etc). Les responsables disposent ainsi d'une bonne connaissance de la réglementation en vigueur, du développement psychomoteur et affectif des enfants et d'aptitudes avérées au management.

Les responsables enfance travaillent conjointement avec leurs **responsables adjoints** ce qui permet notamment d'assurer la continuité de service en cas d'absence. Le responsable adjoint seconde particulièrement le responsable dans les volets pédagogiques et managériaux du poste (élaboration et mise en oeuvre du projet éducatif, organisation de projets spécifiques, conseil aux équipes, harmonisation des pratiques pédagogiques). Il est également un acteur clé du relationnel aux familles. Le responsable adjoint dispose d'une bonne connaissance du développement des enfants et de la réglementation en vigueur.

Les animateurs

Les animateurs assurent les six fonctions reconnues par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) :

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
2. Participer, au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs
3. Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
4. Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets



Organigramme



Les diplômes et les formations

Les accueils enfance sont déclarés en tant qu'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Ils respectent ainsi des contraintes en termes de diplômes et de taux d'encadrement :

Les diplômes

- **L'équipe de direction**

La responsable est animatrice territoriale et titulaire d'un Brevet Professionnel de la jeunesse, l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS Loisirs Tous Publics). Le responsable adjoint est en cours de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs (BAFD).

- **L'équipe d'animateurs**

Tous les animateurs sont diplômés (ou en cours d'obtention de diplôme) au sens DDCS, à savoir: BAFA, CAP petite enfance, ATSEM, ou BPJEPS. L'équipe n'emploie pas plus de 30% au maximum de stagiaires et de 20 % de non diplômés.

Les taux d'encadrement



- enfants de moins de six ans: 1 animateur pour 10 enfants en accueil périscolaire / 1 pour 10 en accueil extrascolaire
- enfants de plus de six ans: 1 animateur pour 14 enfants en accueil périscolaire / 1 pour 12 en accueil extrascolaire
- le directeur est inclus dans l'effectif pour un ACM comptant au plus 50 mineurs (hors séjours).

Les formations

La Communauté de communes propose une politique de formation adaptée aux besoins des agents, qu'il s'agisse de la préparation à l'obtention d'un concours (animateur territorial), d'une qualification (surveillant de baignade) et à l'enrichissement régulier de ses connaissances et compétences (normes HACCP, gestion des enfants aux comportements difficiles, etc.). Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose une large palette de formations que Val Vanoise complète si besoin, par le recours à des organismes privés. Par mesure de sécurité, tous les agents possèdent le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et procèdent à son renouvellement régulier.

Par ailleurs, la Communauté de communes a engagé les équipes dans un processus d'analyse de la pratique accompagné par une psychologue afin de pouvoir exprimer les difficultés rencontrées - relationnel agents, enfants, parents, revenir sur les succès et tendre à l'amélioration constante du fonctionnement des équipes.

Régulièrement, l'ensemble de l'équipe du site de Courchevel participe à des formations individuellement ou collectivement en interne ou en externe. Par ailleurs, l'équipe de direction accueille et suit des stagiaires BAFA, BAFAFD et BPJEPS.

Les partenaires

Le site Courchevel travaille en étroite collaboration avec la commune de Méribel -Les Allues. Le site des Allues utilise les locaux de l'école des Allues, encadré par une convention signée par les deux parties. De plus, huit agents sont mis à disposition par la commune des Allues pour les temps périscolaires. Enfin, l'accueil de loisirs a pour optique de réaliser davantage de projets et partenariats avec l'ensemble des acteurs de la commune (socio-professionnels, associations, club, commerçants...).

— LES LOCAUX

Des locaux mutualisés

L'accueil de loisirs des Allues est situé dans une partie des locaux des écoles mis à disposition par la commune des Allues dont voici le détail :

Périscolaire et extrascolaire	Périscolaire et extrascolaire
Élémentaire de Méribel	Maternelle des Allues
Salle de bibliothèque	2 salles de motricité (1 côté maternelles + 1 côté élémentaire)
Sanitaires primaire	Salle de restauration
cours primaire	Salle de sieste



cours maternelle	Sanitaires
sanitaires maternelle	Cours d'école
salle de restauration	Salle des 6/8 ans (Niveau -1)
salle de sieste	Salle informatique
salle de motricité maternelle	Cabanon (extérieur)
préau	Vestiaires

Des locaux déclarés

Les locaux accueillant les moins de six ans sont agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui procède à leur contrôle de façon régulière (respect des normes de sécurité, aménagement des espaces, qualité de la ventilation et du chauffage, luminosité, équipements cuisine et sanitaires, etc.). La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) assure pour sa part le contrôle des locaux périscolaires et extrascolaires.

— LE DÉROULEMENT

Fonctionnement annuel

Inscriptions

Période de vacances et mercredis

Les familles ont la possibilité d'inscrire jusqu'à 48h avant, leur enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète.

Période scolaire

Les familles ont la possibilité d'inscrire à la carte en fonction de leur besoin, la veille pour l'accueil du matin et du soir, et 48h avant pour la pause méridienne.

Les inscriptions s'effectuent directement par les familles via leur portail famille qui leur permet également de modifier les personnes autorisées à récupérer leur(s) enfant(s) ou mettre à jour la fiche sanitaire de leur enfant. En cas d'urgence ou de difficulté de connexion, il leur est possible d'effectuer une demande d'inscription par sms au 06 78 96 86 55 ou par mail sur adminenfance@valvanoise.fr.

Communication familles

Programmes d'activité

Les programmes d'activités sont diffusés en version numérique sur le site de Val Vanoise : <https://programmes.valvanoise.fr>. Les parents reçoivent un mail ou un SMS les informant de la date de publication des programmes.

Réunions d'information



Séjours: Ces réunions ont généralement lieu une ou deux semaines avant la date de début de séjour et ont pour but de transmettre aux familles les informations nécessaires concernant le déroulement du séjour, les horaires de départ et de retour, la communication, le trousseau valise pour les enfants et dans la mesure du possible de rencontrer l'équipe qui encadrera le groupe.

Rentrée scolaire : Si l'équipe enseignante donne son accord, le responsable de site participe aux réunions de rentrée organisées par les enseignants destinées aux familles. Ces temps de rencontre permettent aux familles d'avoir les informations concernant les offres périscolaires et extrascolaires, de rencontrer le responsable du site et de poser des questions si nécessaire.

Réunions d'équipe

Pendant la période scolaire

- Réunion d'élaboration des programmes d'activités (mercredis et vacances): la date est fixée quelques semaines avant la mise en ligne des programmes d'activité. Dans la mesure du possible, toute l'équipe qui sera présente sur la période est réunie .
- Réunions de préparation des activités (mercredis): ces réunions se déroulent sur différents créneaux suivant l'organisation du site et ont pour but de faire la préparation nécessaire pour que l'équipe d'animation soit prête le jour de l'activité.

Pendant la période de vacances scolaires

- Réunion de préparation de l'accueil de loisirs: elle a lieu tous les samedis d'avant veille de chaque période de vacances scolaires. Cette réunion permet à l'équipe de se rencontrer, de faire un point sur le fonctionnement et la pédagogie, de préparer les activités, décorer le site et aménager l'accueil et les salles d'activités.

Fonctionnement quotidien

Accueils périscolaires

Matin : Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h35. Ils peuvent s'ils le souhaitent jouer à des jeux de société, dessiner, faire une activité manuelle, lire... ou tout simplement prendre le temps de se réveiller. A 8h35, les enfants sont confiés aux enseignants dans la cour de récréation pour les élémentaires et dans aux ATSEM pour les maternels.

Soir : Les enfants inscrits sont récupérés par les animateurs à 16h15 sous le préau pour les élémentaires et aux vestiaires pour les maternels. Ils prennent le goûter fourni par Val Vanoise (cf. annexe 2). Les enfants de maternelle peuvent alors jouer librement, dessiner ou faire une des activités proposées par les animateurs (jeux collectif, d'extérieurs, d'expression, activités manuelles, contes...). Les enfants d'élémentaire peuvent, s'ils le souhaitent, faire leurs devoirs. Ce temps n'est pas de l'aide aux devoirs mais offre une possibilité aux enfants qui le souhaitent de s'avancer sur leur travail scolaire à faire à la maison. Les animateurs et la collectivité ne sont ni des enseignants, ni les parents auxquels il appartient de s'assurer que leurs enfants aient effectué et compris leurs devoirs.

Pauses méridiennes



Ecole primaire des Allues

Chaque semaine, les élémentaires peuvent s'inscrire le lundi aux activités proposées la semaine suivante par les animateurs. Le nombre de places et le type d'activités sont affichés sur un tableau dans l'entrée de l'école élémentaire. Les ateliers proposés sont variés : activités manuelles, sportives, jeux collectifs, jeux de coopération, jeux de société, ateliers d'expression, musicales, photos, etc.

1er service = maternelles + CP :

11h45 : Les maternelles et CE2 se rangent par classe devant leur salle. Les enseignants informent l'animateur, chargé de faire l'appel, du nombre d'élèves présents et absents. Les agents les accueillent et les accompagnent aux sanitaires (WC + lavage des mains). Les enfants et les animateurs se rendent dans la salle de restauration. Les enfants s'installent à table avec les adultes, ce moment est un temps de partage. Les adultes incitent les enfants à goûter et sensibilisent les enfants aux règles de politesse, à la propreté et aux bruits (différents supports : cartons de couleurs, smileys..).

12h30 : A la fin du repas, les enfants inscrits aux activités sont appelés par leurs animateurs, après un passage aux toilettes, ils commencent leurs ateliers. Les autres enfants se rendent dans la cour où ils peuvent jouer librement ou participer à des jeux sportifs avec les animateurs en charge de la cour (ballons prisonniers, baskets, poules renards vipères..).

13h20 : Les PS et MS se préparent pour la sieste

13h30 : Les enseignants reprennent en charge leurs classes.

2ème service = du CE1 au CM2

11h45 : Les classes de CP, CE1, CM1 et CM2 se rangent par classe devant leur salle. Les enseignants informent l'animateur, chargé de faire l'appel, du nombre d'élèves présents et absents. Les élèves se rendent en soutien (APC), ateliers pédagogiques ou récréation dans laquelle ils peuvent jouer librement ou participer à des jeux sportifs avec les animateurs en charge de la cour (ballons prisonniers, baskets, poules renards vipères..).

12h30 : Les élèves passent aux toilettes (WC + lavage des mains) et se rendent ensuite dans la salle de restauration avec les adultes. À la fin du repas, les enfants repassent aux sanitaires et rejoignent leur enseignant dans la cour.

13h30 : Les enseignants reprennent en charge leurs classes.

Ecole de Méribel

Chaque semaine, les enfants peuvent s'inscrire le lundi matin aux activités proposées par les animateurs pour la semaine. Le nombre de places et le type d'activités est affiché sur un tableau dans le hall d'entrée de l'école élémentaire et dans l'entrée du bâtiment maternelle. Les ateliers proposés sont variés : activités manuelles, sportives, jeux collectifs, jeux de coopération, jeux de société, ateliers d'expression, musicales, photos, etc.



11h45 : Les enfants se rangent par classe. Les enseignants informent les animateurs chargés de faire l'appel, du nombre d'élèves présents et absents ainsi que du nombre d'élèves qu'ils gardent en "soutien" (APC). Les enfants jouent dans la cour librement à l'exception des PS et MS qui, eux, se rendent directement dans la salle de restauration.

12h00 : L'ensemble des enfants (de la GS au CM2) passent aux toilettes, se rendent ensuite dans le bâtiment maternel. Chacun se lave les mains avant d'entrer dans la salle de restauration. Les enfants et les adultes s'installent à table, ce moment est un temps de partage. Les adultes incitent les enfants à goûter et les sensibilisent aux règles de politesse, à la propreté et à la gestion du bruit (par différents supports comme des cartons de couleurs, smileys, etc.).

12h45 : A la fin du repas, les PS partent directement à la sieste, les MS vont dans la cour de récréation maternelle ou dans leur salle de motricité. Les enfants, de la GS au CM2, inscrits aux activités sont appelés par leurs animateurs, après un passage aux toilettes, ils commencent leurs ateliers. Les autres enfants se rendent dans la cour primaires où ils peuvent jouer librement ou participer à des jeux sportifs avec les animateurs en charge de la cour (ballons prisonniers, baskets, poules renards vipères..).

13h20 : Les enseignants reprennent en charge leurs classes, dans la cour.

Accueils extrascolaires mercredis et vacances

Répartition par groupe d'âges

Les mercredis, les enfants sont répartis en 2 groupes, qui resteront les mêmes, durant toute l'année scolaire : les 3-5 ans (PS à GS) et les 6-11 ans (CP au CM2).

Les petites vacances, les enfants sont répartis en 3 groupes : les 3-5 ans (PS à GS); les 6-8 ans (CP au CE2) ; les 9-11 ans **les LPA** (CM1/CM2).

A chaque début de Vacances d'été, les groupes sont reconstitués : les 3-5 ans "les Mini-kids" (futurs PS à futurs GS), les 6-8 ans "les kawaiis" (futurs CP à futurs CE2) ; les 9-11 ans "les LPA" (futurs CM1 à futurs 6ème).

Journée type

3-5 ans

Horaires	Activité
7h30 - 9h30	Accueil échelonné, proposition d'ateliers et jeux libres
9h30-11h45	Activité du matin et temps libre
12h-12h45	Repas
13h-15h	Temps de repos
14h-15h	GS : Petits jeux ou petite activité
15h-16h	Activité de l'après-midi
16h-16h30	Goûter et bilan de la journée avec les enfants



16h30-18h30	Départ échelonné, temps libre, Jeux divers proposés par les animateurs
-------------	---

6-11 ans

Horaires	Activité
7h30- 9h30	Accueil échelonné, proposition d'ateliers
9h30-12h	Activité du matin et temps libre
12h-13h	Repas
13h-14h	Temps libre, temps calme
14h-16h	Activité de l'après-midi
16h-16h30	Goûter et bilan de la journée avec les enfants
16h30-18h30	Départ échelonné, temps libre, Jeux divers proposés par les animateurs

Les 9-11 ans "les LPA" des trois ALSH regroupés pendant les vacances

Pour mieux répondre aux attentes des enfants des 9 à 11 ans - auparavant intégrés dans le groupe des 6-11 ans et peu nombreux sur chaque site - un groupe spécifique à leur tranche d'âge a été constitué pour la période des vacances scolaires. Ainsi, les 9-11 ans sont accueillis sur leurs sites respectifs jusqu'à 9h puis conduits par les animateurs vers le site où se déroulent les activités et où ils retrouveront chaque jour, les 9-11 ans des autres sites. En fin d'après-midi, les animateurs les reconduisent vers leur site de référence .

Projets

Sorties exceptionnelles

Selon l'actualité et le programme culturel, la direction de l'Enfance organise des sorties exceptionnelles sur l'année (par exemple en 2019, 24 enfants de 6 à 11 ans ont pu assister au concert d'Aldebert au phare de Chambéry un samedi).

Intercentres

A chaque période de vacances scolaires (hors automne) est organisée une journée inter centre regroupant les 3 accueils de loisirs de la Communauté de communes. A tour de rôle, le projet est élaboré par un accueil de loisirs. Le temps d'une journée, inter centre réunit les groupes des 6-8 ans et des 9-11 ans pour un grand jeu, donnant ainsi l'occasion à chacun de rencontrer les enfants des autres écoles du territoire, qu'ils retrouveront probablement à leur passage au collège.

Lors des vacances d'été, un intercentre pour les enfants de 3-5 ans est organisé sur une demi-journée ou une journée. Ce temps de rencontre est organisé par un animateur de chaque accueil de loisirs. Lors de réunion de préparation, elles déterminent le thème, la forme et les objectifs pédagogiques de cette journée.

Passerelles crèches / accueils de loisirs

Les passerelles crèches / accueils de loisirs sont un projet naissant et visant à favoriser l'épanouissement des enfants en dernière année de crèche lors de leur passage en accueils périscolaires et extrascolaires.



Lors de ces temps qui ont lieu au printemps, les enfants de crèches rencontrent le groupe des 3-5 ans afin de faire connaissance avec leurs futurs camarades, avec les animateurs référents et découvrir les locaux. Il s'agit de prendre des repères pour leur entrée à l'école.

Passerelles 9-11 ans / accueil Ados

A chaque période de vacances scolaire le groupe des 9-11 ans et le groupe des 12-17 ans organisent une sortie commune. Cette sortie permet de familiariser les futurs collégiens avec l'accueil Ados et de leur présenter son fonctionnement (locaux, règles, animateurs ...). En été, deux rencontres sont organisées entre les ados et les futurs 6èmes pour leur permettre de faire connaissance avec leurs futurs camarades de collège et faciliter leur intégration.

Carnaval

Chaque année pour mardi gras, l'ensemble des accueils de loisirs et accueil ados se réunissent pour participer au défilé du Carnaval dans les rues. Cet événement a un double intérêt car il permet à l'ensemble des équipes de direction et d'animation de travailler ensemble autour d'un projet commun et de maintenir le lien entre les enfants des différents centres.

Fête des familles

Créée en 2018, la fête des familles est une journée qui a lieu fin juin pour célébrer la fin de l'année scolaire. C'est l'occasion pour la direction de l'enfance de mettre en lumière les différents projets de l'année. Cela permet également aux équipes d'animation de créer et de maintenir le lien avec les familles via les différentes activités et animations ludiques proposées sur la journée.

Fête de fin d'année

Chaque fin de vacances d'été, les accueils de loisirs invitent pour la fête de fin de centre, les familles dont les enfants ont fréquenté le service durant cette période. Cela permet de créer et de renforcer le lien avec les parents tout en présentant le travail réalisé par l'équipe d'animation sur l'été. L'ensemble des groupes d'âges se réunissent pour cet événement. La fête se déroule sous différentes formes : barbecue, goûter, kermesse, spectacle, chants, danses, expositions des activités, montages photos, etc.

— LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Conformité au projet éducatif

Le projet pédagogique est entièrement basé sur le projet éducatif de la communauté de communes Val Vanoise. Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation réglementaire. Celui-ci traduit son engagement, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. L'organisateur indique dans ce document de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise. Le projet éducatif est commun à l'ensemble des accueils organisés. Son élaboration peut prendre en compte les observations, voire les propositions d'autres partenaires, au premier rang desquels se trouvent les représentants légaux des mineurs, les élus, les animateurs. Les projets pédagogiques des accueils de loisirs de Val Vanoise reprennent les orientations du projet éducatif et mettent en œuvre les objectifs opérationnels selon leurs spécificités locales.

Les besoins éducatifs du public accueilli



Les enfants de 3 à 5 ans

- Ils ont une grande sensibilité, besoin d'affection, de réconfort et de sécurité.
- Leur temps de concentration est plutôt réduit, il est nécessaire que les activités ne soient pas trop longues.
- C'est l'âge du pourquoi et de la curiosité, il faut y répondre dans les différentes activités.
- Leur notion du temps est indéfinie, il faut instaurer des marqueurs temps dans leur journée.
- L'apprentissage des gestes du quotidien est très important (habillage/déshabillage, aller aux toilettes...)
- Ils ont peu, voire pas du tout, la notion du danger: il faudra leur apprendre à faire attention lors des sorties en extérieur.

Les enfants de 6 à 11 ans

- C'est l'âge de la curiosité et de la découverte, du monde et des autres
- Ils ont un besoin de valorisation et d'affirmation de soi.
- Les jeux collectifs et les jeux de compétition sont nécessaires à cet âge.
- Ils ont besoin de se dépenser physiquement, de tester leurs limites, il est nécessaire de contrôler leur activité physique.
- Des règles fixes et précises doivent être posées et respectées par leurs encadrants.
- Ils sont en capacité de coopérer et de tenir une conversation: il est donc intéressant de proposer des jeux coopératifs.
- Responsabiliser les enfants, leur donner de l'importance et avoir confiance en leurs capacités.

Les enfants de Méribel et des Allues

La vie des enfants de Méribel est rythmée par "les saisons" (*hiver* de décembre à mai, *été* de mai à novembre). Les familles changent ainsi radicalement de rythme au cours de l'année. Malgré l'habitude, il est évident que ces changements impactent directement les enfants. Les animateurs sont témoins de leur fatigue liée principalement à la pratique des sports d'hiver et de leur grande émotivité due à l'absence des parents qui voient leur activité professionnelle décuplée en cette période. Les "nounous" ou filles au pair prennent le relais mais ne combrent pas le manque affectif. L'équipe pédagogique de l'ALSH des Allues s'efforce d'adapter les programmes d'activités en tenant compte de ce constat. C'est d'ailleurs le premier objectif du projet éducatif de la collectivité : "Accueillir les enfants dans des conditions idéales de sécurité physique et affective".

Toute l'année mais surtout l'hiver, les enfants sont très fatigués par la pratique intensive de leurs sports et du rythme de vie des cellules familiales. Certains enfants passent leur journée entière (de 7h30 à 18h30) à l'école ou à l'accueil de loisirs. Il est ainsi nécessaire de:

- leur apprendre à se poser, à ne pas être dans l'activité permanente. Les équipes veillent à laisser dans le rythme de la journée des temps de détente, calme où les enfants peuvent laisser exprimer leur imagination, se reposer (endormissement ou non). Ceci est valable pour tous les âges (de 3 à 11 ans).
- proposer un programme d'activité journalier équilibré entre activités calmes et activités physiques.

La commune de Méribel s'étend sur 9 000 hectares. Les 1 800 habitants ne sont pas tous à proximité les uns des autres. Il y a deux écoles (de la petite section au CM2). Les élèves de chacune de ces écoles se retrouvent à l'accueil de loisirs. Les animateurs souhaitent, pendant les mercredis et vacances, mixer les enfants qui, spontanément, ont tendance à créer deux groupes



distincts en fonction de leur établissement scolaire. Les jeux collectifs, les activités de groupe et la vie quotidienne du centre permettent de fédérer l'ensemble des enfants autour d'un projet et dans un but commun.

L'accueil des enfants aux besoins spécifiques

L'équipe du site des Allues fait en sorte d'accueillir tous les enfants sans exception (sauf si la prise en charge n'est pas possible en accueil classique d'enfant).

Pour les enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé. Les responsables de site informent l'ensemble de l'équipe d'animation du protocole à respecter. Une formation par une infirmière peut être mise en place pour les PAI "lourds". Un animateur référent pourra être nommé pour être certain que le PAI soit respecté.

Pour les enfants primos-arrivants, l'équipe fera de son mieux pour les aider à trouver leurs places dans le groupe et à acquérir la langue française. Dans un premier temps, ils pourront, s'ils le peuvent, parler à l'enfant dans sa langue puis l'amener à s'exprimer en français.

Pour les enfants en situation de handicap, l'accueil s'effectue par étape selon le protocole suivant:

- *L'entretien de rencontre*

Il doit être convenu avec les familles afin de les rencontrer et de rencontrer l'enfant. Durant cet entretien, la famille doit communiquer les informations importantes concernant le handicap ou le trouble lié à leur enfant et décrire son comportement. Ensuite, il faut discuter de l'accueil le plus adapté à l'enfant, afin que celui-ci se sente en sécurité hors de chez lui et ne mette pas en danger les autres enfants (en fonction du trouble).

- *Préparation de l'accueil*

Prévoir un temps avec l'équipe d'animation afin de discuter avec eux de l'arrivée de cet enfant et de leur faire un retour de l'entretien avec la famille. Voir également ce qui a été décidé pour l'accueil, si des aménagements du rythme de la journée sont à prévoir, comment doit se faire l'intégration au groupe. Si des recommandations relatives à la vie en collectivité sont transmises par les parents concernant le comportement avec les autres enfants, la gestion des activités ou autres, il est important d'informer les enfants du comportement qu'ils doivent adopter envers lui.

- *Accueil*

Si l'enfant a besoin d'un animateur référent, leur rencontre doit s'effectuer avant l'intégration au groupe afin qu'un lien de confiance puisse se créer et qu'une fois présent dans le groupe, il puisse s'orienter facilement vers son animateur pour lui exprimer ses besoins. Toute l'équipe doit être observatrice de l'enfant mais également de tous ceux présents car suivant le trouble ou handicap les réactions peuvent varier et créer des difficultés chez certains.

Toutes ces informations sont valables en général, il faut avoir conscience que chaque enfant est différent et nécessite une prise en charge différente. Tous ces points sont donc à adapter en fonction de l'enfant.



Les valeurs

Les valeurs de L'accueil de Loisirs des Allues sont : **Vivre ensemble, Bienveillance, Entraide Respect, Épanouissement, Partage, Découverte.**

Les objectifs pédagogiques spécifiques à la structure

- **Accueillir** les enfants dans un cadre sécurisé et sécurisant avec une équipe disponible et à l'écoute.
- **Proposer** des activités riches et variées en tenant compte du rythme de chacun.
- **Fédérer** et créer une dynamique de groupe et un esprit d'équipe
- **Impliquer et faire rayonner** l'accueil de loisirs au sein de la vallée de Méribel. En effet, l'ALSH des Allues a moins de dix ans. Ce site reste peu connu par les habitants de Méribel. Au-delà d'un simple service d'accueil, il est primordial de faire "rayonner" cette structure et de la rendre actrice de la commune. Même si les effectifs de fréquentation de l'accueil de loisirs augmentent au fil des ans, l'équipe pédagogique souhaite le faire connaître davantage. Les passerelles mises en place entre la crèche et le site enfance favorisent l'atteinte de cet objectif. La présence des équipes aux réunions de rentrées des classes, conseils d'école, l'organisation de projets avec les socioprofessionnels de la vallée ainsi que la participation de l'accueil à de nombreux événements organisés aux Allues (Tour de France, Fête à Fanfoué...) permettent à l'accueil de loisirs d'être mis en lumière.

La mise en oeuvre des objectifs du projet éducatif

Objectif stratégique n°1: accueillir les enfants dans des conditions idéales de sécurité physique et affective

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
1.1 Accueillir l'enfant accompagné de sa famille de façon personnalisée pour en faire un véritable temps d'échange utile au recueil d'information avec une vigilance particulière pour les primos accueillis.	<ul style="list-style-type: none">- Avoir un lieu d'accueil fixe avec le même animateur sur la durée du temps d'accueil- Mise en place d'un cahier de recueil d'information- Aller vers la famille et échanger avec elle lors de son arrivée sur la structure- Faire visiter les lieux aux nouveaux arrivants avec les parents- Présenter à l'enfant l'ensemble des animateurs
1.2 Mobiliser du personnel qualifié, régulièrement formé et investi dans la mise en oeuvre du projet politique enfance de Val Vanoise	<ul style="list-style-type: none">- Fidéliser les agents en leur offrant si possible des postes à plein temps (mutualisation)<ul style="list-style-type: none">- Inciter les agents à se former et les accompagner dans leur posture pédagogique.- S'investir et participer aux événements organisés par Val Vanoise (Fête des familles, RDV culturels...).- Recevoir des stagiaires BAFA
1.3 Disposer de locaux adaptés, uniformément répartis sur le territoire, entretenus et aménagés en	<ul style="list-style-type: none">- Avoir du mobilier adapté à chaque tranche d'âge (table, chaise, WC ...) et ce sur les 3 écoles.- Avoir un ménage régulier et de qualité.



fonction des tranches d'âge des enfants accueillis	- Être attentif à l'aménagement des locaux pour qu'ils répondent aux besoins des enfants (coin jeux, d'imitation, calme..).
1.4 Construire les journées d'accueil en respectant le rythme de chaque enfant et en proposant des activités adaptées en fonction de l'âge des enfants.	- Être attentif à l'état de fatigue des enfants (notamment en période hivernale) - Construire les programmes d'activité en fonction de l'âge des enfants et les adapter en fonction de leurs états physiques et émotionnels. - Avoir un animateur référent sur chaque groupe - Faire respecter la période de temps calme notamment chez les 6-11 ans
1.5 Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps avec les autres enfants	- Connaître et respecter les PAI des enfants accueillis - Sensibiliser les enfants à la différence. - Accompagner les enfants en situation de handicap dans leurs intégration sur les différents groupes. - Adapter les activités aux capacités de chacun - Utiliser une communication adaptée à chacun (pictogramme, langage simplifié, signes).
1.6 Développer des passerelles entre les structures (petite enfance – enfance – ados) afin de rassurer l'enfant dans les périodes de transition	- Mettre en place des activités communes au groupe des 3-5 ans et aux futures petites sections. - Faire des activités communes entre le groupe des 9-11 et des ados sur chaque période de vacances scolaires.

Objectif stratégique n°2 : accompagner les enfants vers l'autonomie dans le respect de leur évolution individuelle et dans la bienveillance

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
2.1 Développer les compétences psychosociales des enfants (expression et gestion des émotions, gestion des conflits, médiations par les pairs)	- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant - Inviter les enfants à être dans l'échange avec leurs camarades et l'adulte - Sensibiliser l'ensemble des enfants des classes de CE2/CM1/CM2 aux techniques de la médiation - Former les enfants volontaires à la médiation par les pairs et l'utiliser au quotidien avec eux. - Faire connaître les différentes émotions aux enfants par le biais d'activité - Amener l'enfant à exprimer son ressenti et ses sentiments, notamment en utilisant un message dès l'âge de 5 ans. - Adapter son langage et sa posture en fonction de l'état émotionnel de l'enfant afin qu'il se sente compris.



<p>2.2 Initier et consolider la capacité des enfants à réaliser les gestes du quotidien, à prendre soin d’eux-mêmes et à se respecter</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les plus petits à aller aux toilettes régulièrement. - Répéter les règles d’hygiène quotidiennement. - Accompagner les enfants dans leurs apprentissages à s’habiller seul, gérer et prendre soin de leurs affaires. - Valoriser les enfants pour qu’ils aient une image positive d’eux-mêmes.
<p>2.3 Participer à l’éducation au goût et à l’équilibre alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Servir les enfants en petite quantité et les inciter à goûter. - Proposer des petites portions de fruits à tous les enfants. - Proposer des menus variés. - Guider les enfants sur les quantités servies afin d’éviter le gaspillage alimentaire. - Proposer des goûters équilibrés aux enfants. - Mettre en place régulièrement des ateliers cuisine variés (sucré, salé, jus de fruits et légumes...).
<p>2.4 Accompagner l’enfant dans l’apprentissage du langage et le développement de l’expression orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son langage en fonction de l’âge de chaque enfant. - Mettre en place des temps d’échanges où chaque enfant est invité à s’exprimer. - Proposer des ateliers d’expression (mimes, théâtre...). - Lire régulièrement des livres aux plus petits et inciter les plus grands à lire lors des temps calmes.
<p>2.5 Permettre aux enfants d’être acteurs de leur temps et développer ainsi leur capacité à prendre des initiatives et à faire preuve de créativité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les enfants dans l’élaboration des programmes et des activités. - Etre avec l’enfant dans le “faire avec” et pas le “faire à la place” - Laisser la place à l’imagination dans les activités proposées et éviter d’enfermer les enfants dans les modèles.
<p>2.6 Soutenir les enfants dans les difficultés rencontrées et les aider à trouver leur propre solution</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l’enfant à exprimer ses sentiments. - Sensibiliser les enfants à la médiation par les pairs. - Être disponible et à l’écoute de chaque enfant. - Aider l’enfant à identifier son problème pour qu’il trouve la solution.

Objectif stratégique n°3: organiser la vie en collectivité dans le respect des besoins de chacun

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
--------------------------------	---



<p>3.1 Encourager les enfants à faire attention et à respecter l'autre dans un souci de bien-être collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer régulièrement des jeux de connaissances et de coopération. - Favoriser l'entraide des plus petits et des plus grands (repas, route des jeux...). - Utiliser le message clair quotidiennement (par les animateurs et les enfants).
<p>3.2 Impliquer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter l'aide des enfants durant chaque moment de la journée. - Donner des missions (compost, tri, mise en place et débarrassage de la table ...) chaque jour et à tour de rôle aux enfants. - Faire participer tous les enfants au rangement de leur lieu de vie " de façon ludique (musique de rangement).
<p>3.3 Sensibiliser les agents à accueillir les émotions des enfants et à les prendre en compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des formations (internes ou externes) aux agents sur l'empathie, l'écoute, la gestion des émotions ... - Savoir se rendre disponible pour les enfants, peu importe le moment de la journée. - Adapter sa posture et son langage à l'état émotionnel de l'enfant. - Connaître et savoir gérer ses propres émotions. - Savoir déléguer si nécessaire.
<p>3.4 Favoriser la tolérance, l'ouverture à la différence et l'inclusion de tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diriger les nouveaux arrivants vers les activités ou groupes de jeux pour favoriser leur intégration. - Trouver un moyen pour établir une communication lorsque celle-ci est bloquée (langue étrangère, situation de handicap). - Proposer des activités sur l'ouverture au monde et sur la différence - Expliquer, si besoin, les difficultés et/ou l'handicap de l'enfant aux animateurs et aux autres enfants.
<p>3.5 Favoriser le vivre-ensemble et le jouer ensemble notamment la mixité filles / garçons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas stéréotyper nos activités. - Faire attention (animateurs/enfants) aux préjugés entrés dans les mœurs ("les filles jouent à la poupée"...) - Faire des jeux de coopération. - Ne tolérer aucune moquerie (genrée, raciste, physique...).
<p>3.6 Rechercher la continuité éducative avec tous les acteurs du temps de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un point régulier et échanger avec les différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant (parent(s), maître(sse), AVS, ATSEM). - Transmettre les informations recueillies nécessaires aux animateurs pour permettre un meilleur accompagnement de l'enfant.

Objectif stratégique n°4: participer à l'émancipation de chaque enfant et le préparer à devenir un citoyen respectueux et responsable



Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
4.1 Donner aux enfants l'envie de découvrir de nouvelles activités, des pratiques variées et faire preuve de curiosité sur le monde qui les entoure	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les types d'activités - Proposer des activités sur l'ouverture au monde - Avoir une thématique différente à chaque cycle de programmation de l'année (mercredis et vacances). - Mettre en place des stages de découverte de pratiques nouvelles (hip hop, cirque, graff...).
4.2 Aider les enfants à se forger leur personnalité en développant leur esprit critique et une vision d'eux-mêmes positive et réaliste	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des bilans de fin de journée (j'ai aimé, j'ai moins aimé, pourquoi) - Proposer une fois par cycle des débats sur un sujet d'actualité ou proposé par les enfants. - Valoriser et féliciter les enfants à chaque fois que c'est possible.
4.3 Faire découvrir aux enfants la société dans laquelle ils vivent, les aider à appréhender son fonctionnement et à y trouver leur place	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sorties en dehors de leurs environnements habituels. - Proposer des thèmes sur la citoyenneté (écologie, nature, loup garou, ...) - Procéder aux votes pour le choix d'activités (l'après-midi des enfants). - Faire connaître aux enfants leur environnement proche (visite du musée des Allues, Promenade dans la réserve nationale naturelle de Tueda, découverte de la ferme des Perrets, sensibilisation à la faune et la flore avec le Parc National de la Vanoise et l'ONF, Initiation aux métiers "de la montagne", pêche à la mouche, rencontre avec les commerçants locaux, visite de la caserne des pompiers...) - Mettre en place différents projets avec les associations et Clubs de la commune (l'Alluétaise, les Z'allumés, Méribel Sport Montagne, HCMP, Club de golf, centre équestre, accrobranche, jeux gonflables....)
4.4 Développer le sens des responsabilités des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des missions en fonction des capacités de chacun. - Faire devenir les enfants maîtres du jeu. - Partager des temps où les plus grands porteront attention aux plus petits. - Laisser les plus grands organiser un temps d'animation pour les plus petits. - Sensibiliser à la prévention sur les accidents domestiques
4.5 Sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques et aux pratiques de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des activités sur la thématique de l'environnement - Sensibiliser les agents et les enfants au tri des déchets recyclables et le mettre en place. - Sensibiliser les enfants au quotidien sur le



	<p>gaspillage alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser chaque année le ramassage de déchets dans la montagne et valoriser les déchets pouvant être réutilisés pour des ateliers récup'. - Mettre en place un partenariat avec le Parc National de la Vanoise
--	---

Objectif stratégique n°5: valoriser le rôle des parents et construire une relation de qualité avec eux

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
5.1 Créer et entretenir des relations de confiance avec les enfants et les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Être présent et disponible sur les temps d'accueil des familles. - Faire une réunion d'information en début d'année scolaire - Être à l'écoute des enfants et des parents - Organiser des temps d'échanges (grand goûter, kermesse, café matinal...) - Faire un trombinoscope dans le hall d'entrée pour que les parents puissent identifier l'équipe
5.2 Accompagner et soutenir la parentalité en jouant pleinement notre rôle de «coéducation»	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer nos ressentis sur l'enfant à la famille - Echanger sur nos méthodes pédagogiques avec la famille - Être en accord avec ce que veut la famille pour l'enfant. Si contraire à nos valeurs, échanger avec la famille - Participer, si possible, aux réunions de rentrée des écoles.
5.3 Organiser des temps conviviaux avec les familles et les impliquer dans le quotidien et les projets enfance-jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le café parent chaque vendredi des vacances scolaires avec une petite expo des photos et des œuvres de la semaine. - Impliquer les parents dans le projet Fête des Familles. - Inviter les parents à la fête de fin de centre de l'été. - Participer à la fête de fin d'année organisée par l'Association de parents d'élèves. - Partager des activités avec les parents volontaires (Échanges de compétences)
5.4 Associer les familles au schéma de gouvernance de la politique enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter les familles sur certaines réunions notamment au comité de pilotage de la fête des familles et de la direction de l'Enfance.
5.5 Assurer une communication efficace envers les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des lieux d'affichage d'information fixes. - Envoi de SMS lors des campagnes d'inscriptions et pour toutes les informations générales de la direction de l'Enfance. - Mettre un panneau, à l'entrée lors des vacances scolaires (pour informer les familles du déroulement



	de la semaine, horaires des sorties, tenue à prévoir..). - Être présents dans les médias locaux (R'Méribel, Schuss, Coup de Coeur, Infos News Magazine...)
5.6 Co-Construire et animer un lieu ressource pour les familles	- Se saisir de lieux d'accueil parents/enfants et mettre en place des temps d'animation à destination des familles.

— ANNEXES

Annexe 1 : Trombinoscope de l'équipe

Les responsables du site

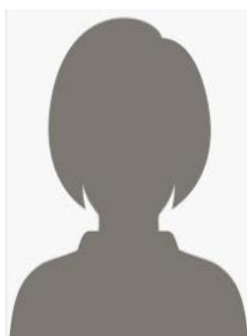


**Cécile
GOMEZ**



**Marie-Hélène
PIASCO**

Les animateurs



**Sylvie
BAUDIN**



**Eliette
BONNAMOUR**



**Kévin
CLÉMENT**



**Gaëlle
COLLIAU**



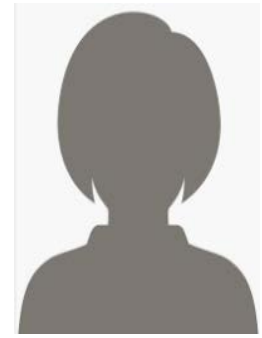
**Elodie
DENEZE**



**Marie
ESCAMA**



**Nathalie
LECERF**



**Juliette
LECOUPLE**



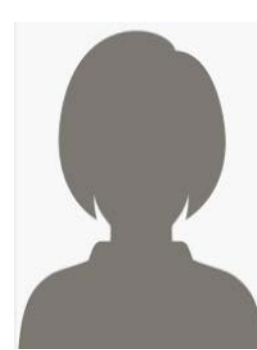
**Marie-Catherine
LONDE-PARROT**



**Mélanie
OLIVIER**



**Rié
OSAKI**



**Chrystel
TATOUT**



**Laurence
TOURTOIS**



**Angélique
VIGNE**

Annexe 2 : Les fonctions de l'animateur

Chaque animateur est à la fois, animateur « cadre », « à la page », bienveillant, créateur d'ambiance et fait preuve d'exemplarité.

L'animateur « cadre »

L'animateur assure la sécurité physique et morale de l'enfant. Il définit un cadre dans lequel l'enfant va évoluer. Il explique les règles aux enfants et les fait respecter. Il est garant du respect entre chacun et reprend systématiquement les éventuelles moqueries. Il est particulièrement attentif aux propos discriminatoires (racistes, sexistes, homophobes) des enfants : outre les interdire, il va chercher à faire réfléchir les enfants sur le sens de leurs propos. L'animateur est en droit de proposer des sanctions à caractère éducatif (nettoyer, réparer, s'excuser, s'écarter du groupe le temps de se calmer, etc.).



L'animateur « à la page »

L'animateur propose un projet d'animation. Ce projet doit être construit et les activités proposées, préparées. Les activités manuelles ont été testées en amont et sont adaptées à l'âge des enfants, les règles de nouveaux jeux de société ou jeux sportifs sont maîtrisées. L'animateur cherche à enrichir sa pratique par la recherche de nouvelles activités ou techniques d'animation. Il connaît la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

L'animateur bienveillant

L'animateur est garant de la sécurité affective de l'enfant. Il exerce sur lui une autorité bienveillante. Il prend le temps d'expliquer les contraintes, le « non ». Il respecte les besoins primaires des enfants : boire, goûter, aller aux toilettes, se reposer. Il veille à l'hygiène et au port d'une tenue adaptée aux conditions météorologiques (chapeau, manteau, capuche, pull). Il est à l'écoute de l'enfant, ne minimise pas son besoin d'attention et fait preuve de patience. L'animateur, au moment de l'appel, prend le temps d'accueillir chaque enfant. Cela passe par un petit mot, un échange autour de sa journée, etc. Il valorise chaque enfant et ne manifeste pas de préférence.

L'animateur « créateur d'ambiance »

Animer signifie « donner vie ». L'animateur a toujours un petit chant, une devinette, un petit jeu rapide dans son sac. L'animateur sait faire entrer les enfants dans l'imaginaire, notamment les plus petits ou à l'occasion de grands jeux. S'il peut faire jouer ou laisser jouer les enfants, il est également important qu'il joue avec eux.

L'animateur exemplaire

L'animateur est un modèle pour l'enfant. Il respecte bien évidemment les interdits classiques (alcool, cigarettes, pas de téléphone portable pour des usages privés). Il assure le rangement du matériel avec les enfants. Il fait preuve de politesse et renseigne ou oriente les parents qui ont besoin d'informations. L'animateur est tenu au secret professionnel et respecte son devoir de réserve.

Annexe 3 : Le goûter type

Les menus proposés sont le résultat d'un travail de concertation effectué au printemps 2021 en présence d'une diététicienne, de parents délégués et des responsables enfance. L'objectif était de proposer une collation variée et équilibrée tout en tenant compte des contraintes de transport et de stockage des produits. 19 000 goûters sont en effet fournis chaque année et distribués de façon hebdomadaire sur les 11 sites enfance de la Communauté de communes (écoles et accueils de loisirs).

Les goûters sont composés d'un produit céréalier, d'un laitage, et d'une portion de fruit (frais, sec, compote). Parmi ces éléments, un seul produit est sucré. Les salades de fruits, compotes ou fruits en conserve sont sans sucre ajouté. Le groupe de travail a fait le choix de produits céréaliers les moins transformés possibles. Les laitages sont proposés tous les jours avec l'introduction de fromage et de yaourt une fois par semaine.

Les menus sont affichés dans les écoles et publiés sur le site de la Communauté de Communes Val Vanoise.

SEMAINE DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 2021 (POUR EXEMPLE)

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
PRODUIT CÉRÉALIER	Pain frais	Mini BN choco	Biscottes	Cracottes	Biscottes au choix



ACCOMPAGNEMENT	chocolat au lait			pâte à tartiner	+ accompagnement au choix
LAITAGE	Lait bio nature	Amandes effilées	Fromage sec	Lait bio nature	Lait bio + cacao
FRUIT	Fruit frais	Compote SSA	Gourde SSA	Salade de fruits U SSA	Compote fruits rouges SSA
BOISSON	Eau	Eau		Eau	Eau

Annexe 4 : Grille tarifaire

Tarifs au quotient familial

	0-400	401-600	601-800	801-1000	1001-1200	> 1200
L'accueil avant l'école	0,50€	0,60€	0,85€	0,95€	1,10€	1,20€
L'accueil après l'école	2,20€	2,40€	2,60€	2,80€	3,10€	3,40€
L'accueil le mercredi et vacances 1/2 jour. matin	2,50€	3,20€	3,80€	4,40€	5,00€	5,70€
L'accueil le mercredi et vacances 1/2 jour. après-midi	3,50€	4,30€	5,20€	6,10€	7,00€	7,80€
Temps du repas gardé (extrascolaire et pause méridienne)	0,75€	1,00€	1,25€	1,50€	1,75€	2,00€
Temps du repas fourni (extrascolaire et pause méridienne)	1,50€	2,00€	2,50€	3,00€	3,50€	4,00€
Par jour de séjour (multiplier par la durée du séjour)	31,00€	34,00€	37,00€	40,00€	43,00€	46,00€

Pour plus d'informations, se reporter au règlement de fonctionnement: www.valvanoise.fr/enfance

